



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Creation

Question écrite n° 57712

Texte de la question

M Jean Briane demande a Mme le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de lui preciser les perspectives de fonctionnement en 1992 de l'Agence nationale pour la creation d'entreprises (ANCE), a propos de laquelle des difficultes etaient apparues, en debut d'annee, en raison de reductions budgetaires.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministere du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle est tres attache au developpement de la creation d'entreprise et la soutient financierement a un niveau eleve (aide aux chomeurs createurs ou repreneurs d'entreprise et fonds departemental pour l'initiative des jeunes). La mission de l'ANCE est importante et merite d'etre soutenue, ce que fait le ministere du travail et de l'emploi et de la formation professionnelle, par le biais d'une convention cadre d'une duree de trois ans passee avec l'ANCE, en novembre 1990.

Données clés

Auteur : [M. Briane Jean](#)

Circonscription : - Union du Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57712

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : travail, emploi et formation professionnelle

Ministère attributaire : travail, emploi et formation professionnelle

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mai 1992, page 2184